



**AVIS PUBLIC – CORRECTION
AVIS PUBLIC D'ÉLECTION DU 2 MARS 2023 –
VOTE PAR CORRESPONDANCE**

ERRATUM

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABILES À VOTER DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

1. Le 2 mars 2023, la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gervais a publié un Avis public concernant la tenue d'une élection partielle au poste de conseiller conseillère 2.
2. Au point 4 de l'Avis public du 2 mars 2023, il est indiqué que pour le vote par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 19 mars 2023.

Il s'agit d'une erreur. La date du 19 mars 2023 est remplacée par **le 11 avril 2023**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 3 avril 2023.

Il s'agit d'une erreur. La date du 3 avril 2023 est remplacée par **le 13 avril 2023**.

Pour de lus amples détails, vous pouvez joindre la présidente d'élection en communiquant au numéro de téléphone suivant : 418-887-6116.

Fait à Saint-Gervais le 13 mars 2023.

Johanne Simms
Présidente d'élection et
Directrice générale et greffière-trésorière

